



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# LE PLAN DE VACCINATION DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES



## OBJECTIFS ET PRINCIPES

---

La stratégie vaccinale mise en place doit permettre de remplir **trois objectifs de santé publique** :

1. **Faire baisser la mortalité et les formes graves** de la maladie
2. **Protéger les soignants et le système de soins**
3. **Garantir la sécurité des vaccins** et de la vaccination

Elle repose sur **trois principes** :

- **Non obligatoire**
- **Gratuité**
- **Haute sécurité**

## LES PUBLICS VACCINES PRIORITAIREMENT

---

**En janvier 2021**, les publics suivants seront vaccinés prioritairement :

- Les **personnes âgées en établissements** (EHPAD, unité de soins longue durée USLD, résidences seniors et résidences autonomie)
- Les **professionnels exerçant dans les établissements accueillant des personnes âgées** (plus de 50 ans ou présentant une ou des comorbidités)
- Les **professionnels exerçant dans les hôpitaux** de plus de 50 ans ou présentant une ou des comorbidités (personnel médical, paramédical, technique et administratif)
- Les **professionnels de santé de ville** de plus de 50 ans ou présentant une ou des comorbidités
- Les **sapeurs-pompiers** de plus de 50 ans ou présentant une ou des comorbidités
- Les **aides à domicile** de plus de 50 ans ou présentant une ou des comorbidités
- Les **personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile** et **les plus de 65 ans présentant une ou des comorbidités**

Les autres publics pourront être pris en compte dès le mois de janvier en fonction des disponibilités des doses ou à partir de février.

## FOCUS SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA PREMIÈRE ÉTAPE DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES

---

**Plusieurs milliers de premières doses du vaccin ont été livrées le 5 janvier à destination des habitants du département.** Des réapprovisionnements seront effectués chaque semaine, en fonction de l'avancée de la vaccination.

### ✓ La vaccination dans les établissements accueillant des personnes âgées

**Dès le 7 janvier**, les premières vaccinations des résidents et des personnels interviendront **dans 3 établissements** :

- **Pyrène Plus** à Saint-Pé-de-Bigorre,
- **Korian Le Carmel** à Tarbes,
- **La pastourelle** à Lourdes

La vaccination dans les autres établissements du département (34 EHPAD et 4 USLD) interviendra dans les jours qui suivent selon les modalités définies dans chaque établissement.

**Tous les résidents et les personnels d'EHPAD et d'USLD se seront vus proposer la vaccination d'ici fin janvier** et probablement bien avant.

## ✓ L'ouverture de centres de vaccination

Plusieurs centres de vaccination seront mis en place dans le département **pour assurer la vaccination** (en janvier) **des publics suivants** :

- les **professionnels de santé** (publics et libéraux), prioritairement de plus de 50 ans ou présentant une ou des comorbidités (personnel médical, paramédical, technique et administratif)
- les **aides à domicile** de plus de 50 ans ou présentant une ou des comorbidités
- les personnes âgées de plus de 75 ans vivant à domicile dès lors que l'accès à la vaccination leur sera élargie et les plus de 65 ans présentant une ou des comorbidités

***NB** : la vaccination des résidents d'EHPAD et d'USLD ne sera pas réalisée dans les centres mais dans les structures. De même les sapeurs-pompiers seront vaccinés au sein du SDIS.*

**Une première phase de déploiement** de ces centres aura lieu **dès ce jeudi 7 janvier** :

⇒ un centre de vaccination sera ouvert à la **maison médicale de garde du centre hospitalier de Birgorre de l'Ayguerote à Tarbes.**

**Une deuxième date de déploiement** est programmée **pour le lundi 11 janvier**

⇒ **Trois centres supplémentaires** ouvriront à cette date

- à **Tarbes, le centre de dépistage au parc des expositions accueillera les publics non hospitaliers** ; le centre de vaccination de l'Ayguerote se concentrera sur le public hospitalier à compter du 11 janvier.
- à **Lourdes, à l'espace Robert Hossein**
- à **Lannemezan, à la salle des fêtes**

## ✓ Focus sur le centre de vaccination de l'Ayguerote

Le centre de vaccination, qui ouvrira jeudi 7 janvier, sera **ouvert 6 jours/7 de 9h à 12h et de 13h à 17h**

Le centre sera armé par:

- **2 médecins mis à disposition à temps plein par le Conseil départemental** assureront les consultations,
- **3 infirmières mises à disposition à temps plein par le Conseil départemental** en appui des médecins
- **1 personne de la fédération française de sauvetage secourisme** pour assurer le secrétariat

**Les personnes doivent prendre un rendez-vous au préalable auprès du centre de vaccination : 05 62 54 65 66**

(informations détaillées et actualisées régulièrement sur le site internet et le compte Facebook de la préfecture)